AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

213C0628
FR0000121568-FS0258

5 juin 2013

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

CLUB MEDITERRANEE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 4 juin 2013, la société FMR LLC[1] (245 Summer Street, Boston, Massachusetts 02210, Etats-Unis), a déclaré avoir franchi en baisse, le 3 juin 2013, par suite d'une cession d'actions sur le marché, le seuil de 5% des droits de vote de la société CLUB MEDITERRANEE et détenir 1 773 980 actions CLUB MEDITERRANEE[2] représentant autant de droits de vote, soit 5,57% du capital et 4,98% des droits de vote de cette société[3].

[1] FMR LLC est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés de gestion intervenant pour le compte de fonds, communément dénommé Fidelity Investments (cf. communiqué du 24 avril 2008).
[2] Etant précisé que la société FMR LLC détient par ailleurs 113 300 actions CLUB MEDITERRANEE pour lesquelles elle n'exerce pas les droits de vote et qui ne sont donc pas comprises dans les 1 773 980 actions susvisées.
[3] Sur la base d'un capital composé de 31 840 594 actions représentant 35 590 206 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.